

Une étude



pour



Enquête auprès des entreprises adhérentes sur le rôle joué par leur SST pendant la crise sanitaire du Covid-19

Rapport de résultats

Août 2020

Delphine Martelli-Banégas, Directrice du Département Corporate
Marion Desreumaux, Directrice de clientèle au Département Corporate
Tiphaine Favré, Chef de Groupe au Département Corporate

Sommaire

➤ **Méthodologie d'enquête**

P.3

➤ **Résultats d'enquête**

P.9

Méthodologie d'enquête



Fiche technique de l'enquête



Echantillon

15 802 entreprises ont répondu à l'enquête



Recueil

Recueil réalisé en ligne

Envoi par chaque SST à leur base de contacts Entreprises d'un email intégrant un lien URL renvoyant vers le questionnaire



Dates

Du 10 au 31 juillet 2020

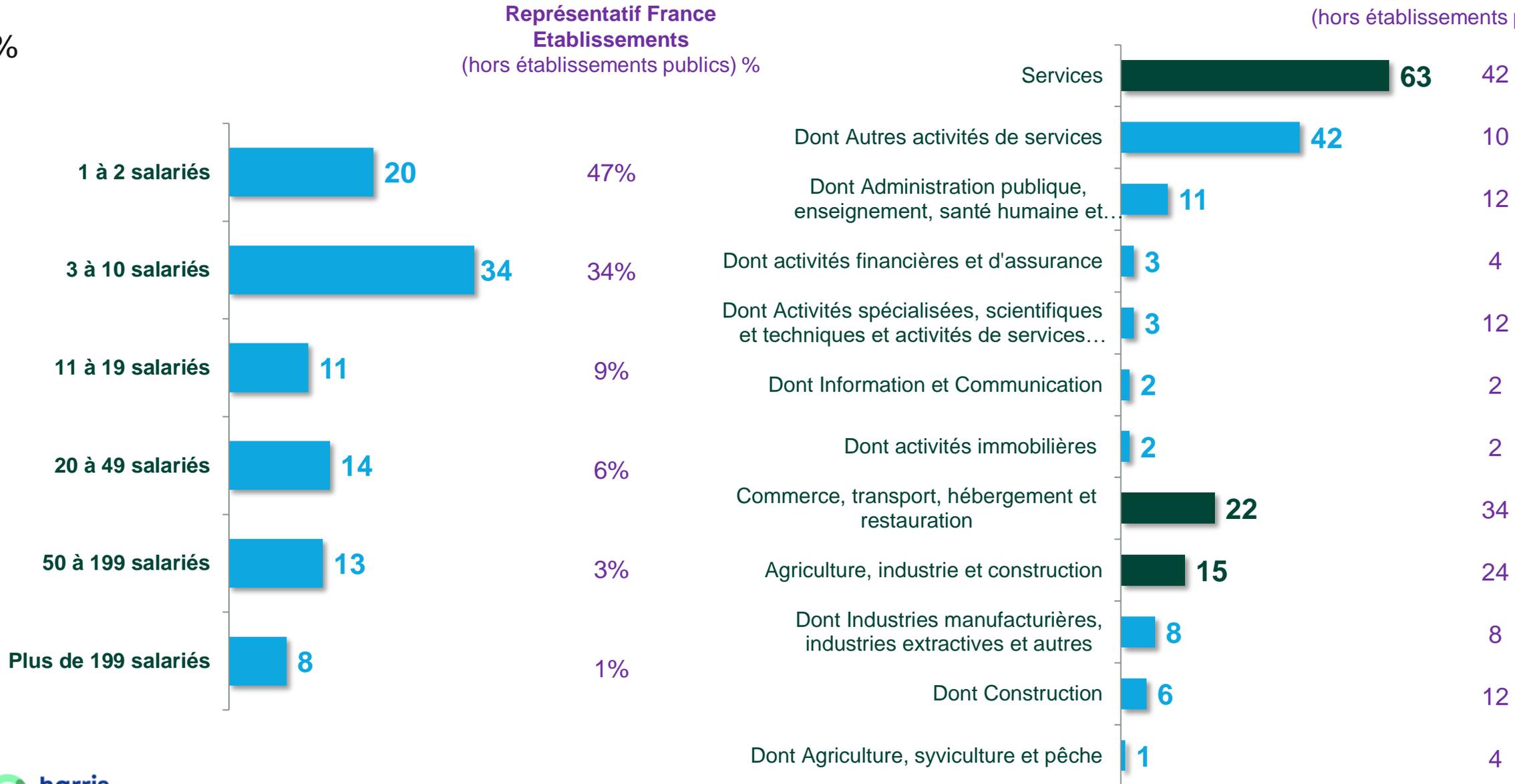
Pour rappel, en tant que membre du syndicat des études (SYNTEC), l'institut Harris Interactive s'engage formellement à assurer la confidentialité des réponses. Celles-ci sont traitées de manière globale, sans identification possible des répondants. Les réponses sont traitées de manière agrégée, sur des effectifs d'au moins 30 personnes.

Précision méthodologique

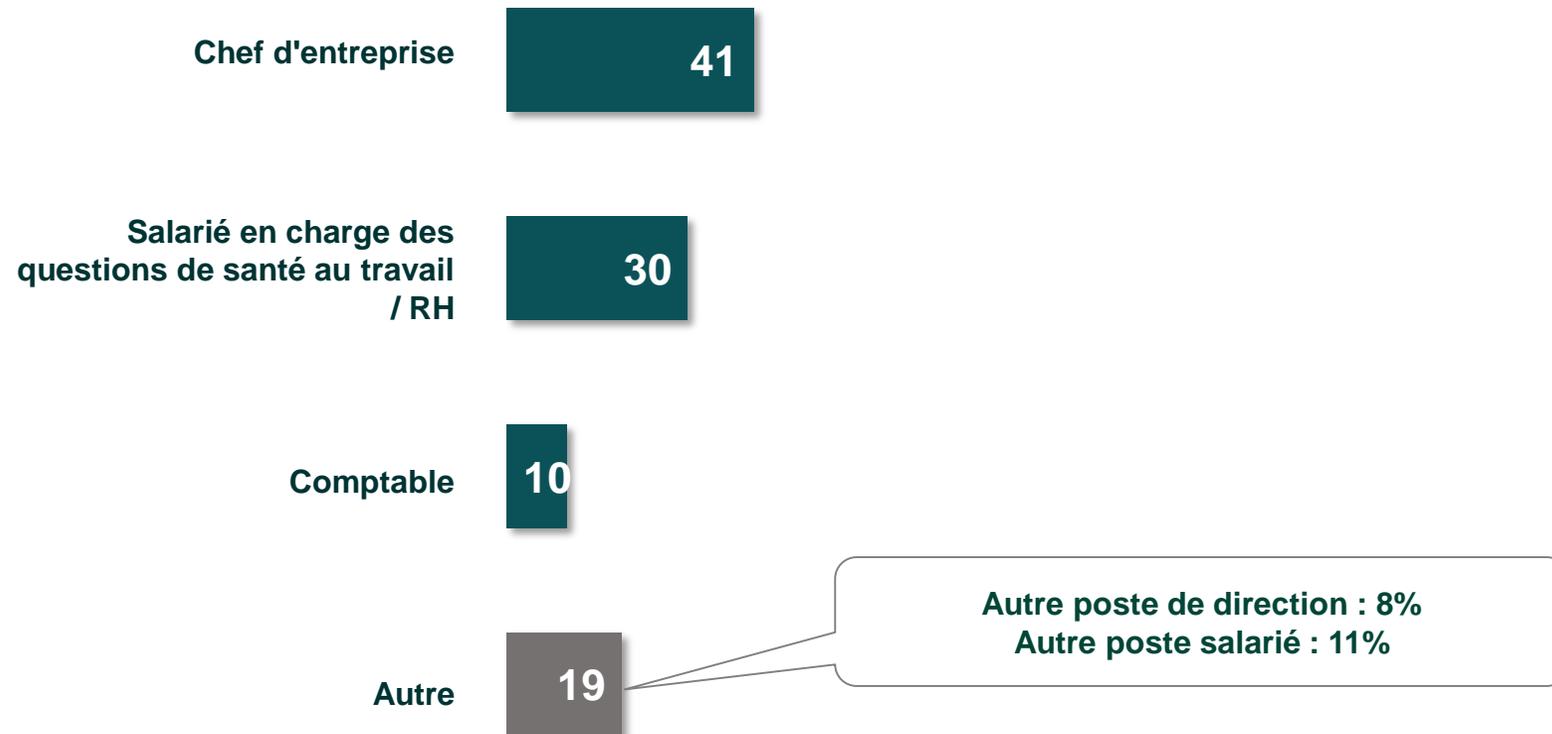
- **Cette étude a été réalisée via un recueil auto-administré en ligne. Un e-mail intégrant un lien URL renvoyant vers le questionnaire a été communiqué à l'ensemble des SST qui avaient ensuite la charge de le faire parvenir à leurs contacts Entreprises.**
- **Il s'agit d'une consultation et non d'une étude selon la méthode des quotas. On ne peut donc parler d'un échantillon représentatif au sens statistique du terme. Le nombre élevé de répondants et la diversité des types d'entreprises représentés offrent toutefois une lecture assez complète.**
- **Ce rapport présente les résultats de l'étude, obtenus auprès des 15 802 répondants ayant pris part à l'enquête.**

Profil des établissements ayant pris part à l'enquête

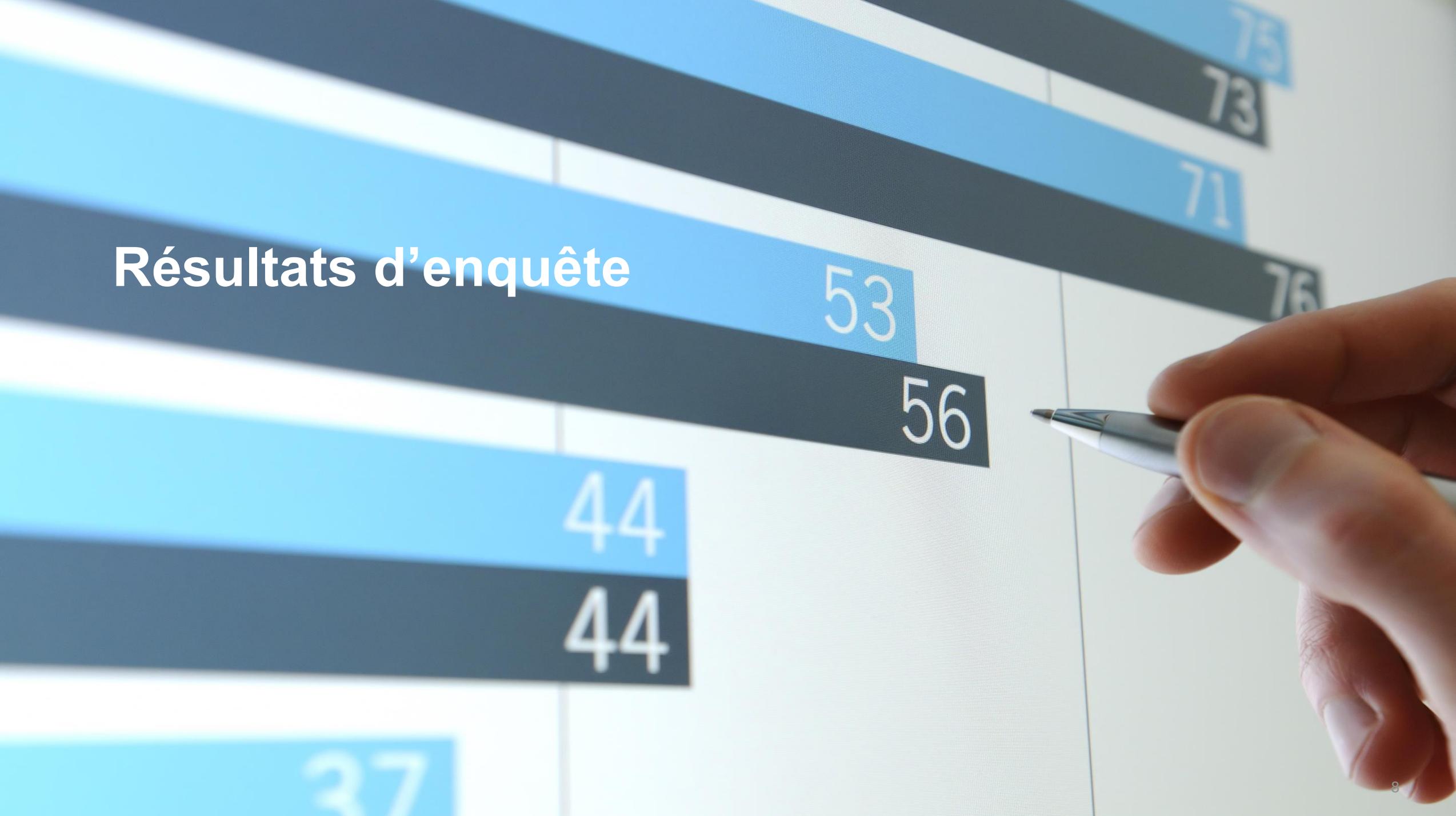
En %



Fonction des personnes ayant pris part à l'enquête



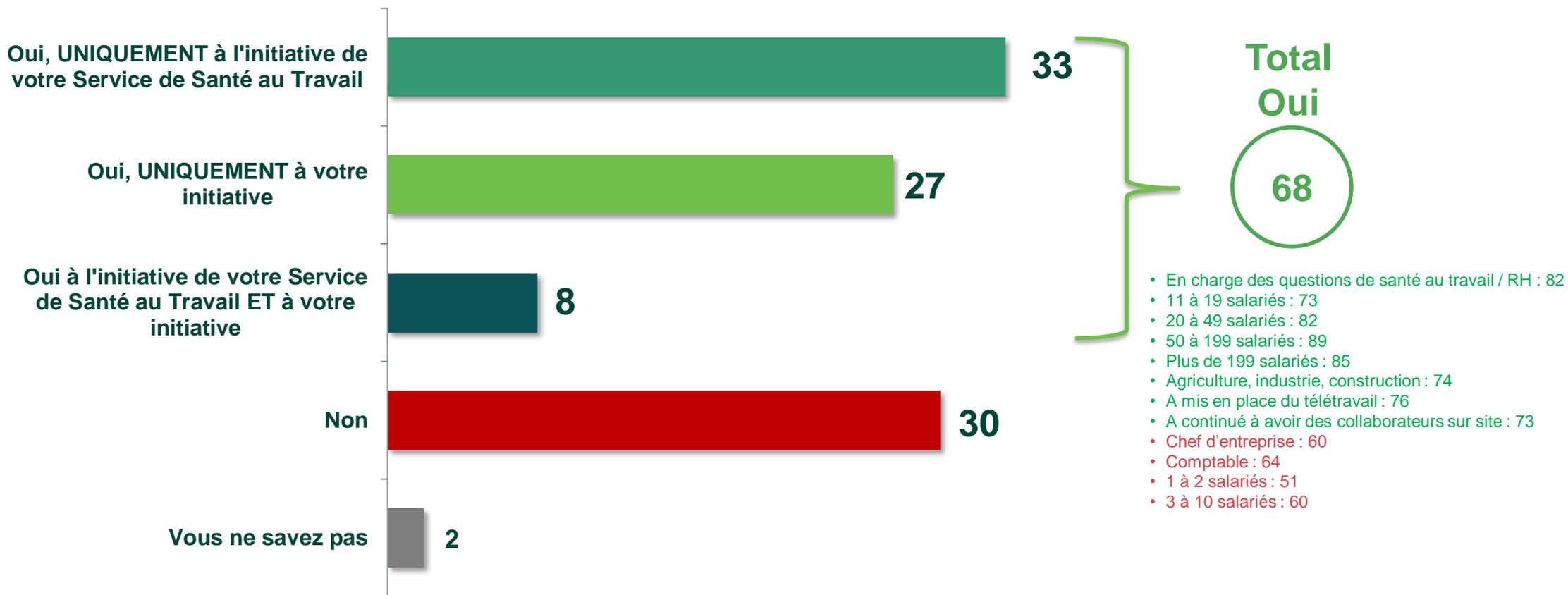
Résultats d'enquête



Plus des 2/3 des répondants déclarent avoir eu un contact avec leur Service de Santé au Travail depuis le début de la crise sanitaire. 33% des répondants indiquent que ce contact a eu lieu uniquement à l'initiative du SST, 27% uniquement de leur propre initiative et 8% que des contacts ont été initiés des deux côtés. Plus l'établissement compte de salariés, plus la proportion de répondants déclarant avoir été en contact avec leur SST augmente.

Q1 – Avez-vous eu un contact avec votre Service de Santé au Travail depuis le début de la crise sanitaire, jusqu'à ce jour ? Plusieurs réponses possibles

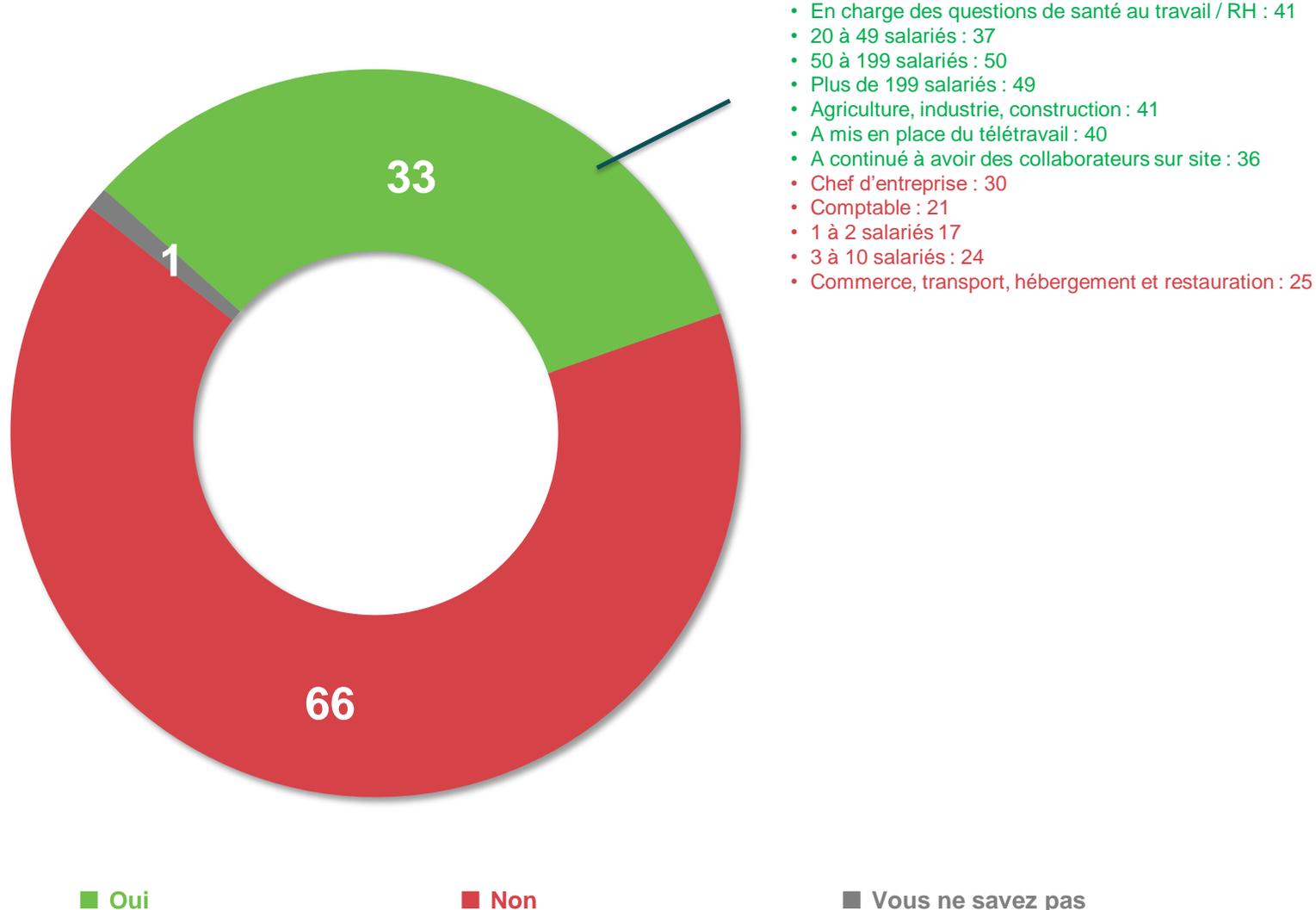
- A tous -



Parmi les entreprises ayant eu un contact avec leur SST depuis le début de la crise sanitaire, 1/3 ont formulé une demande spécifique en lien avec l'épidémie de Covid-19. Cette proportion monte à 1 sur 2 dans les entreprises comptant au moins 50 salariés.

Q2 – Avez-vous formulé une demande spécifique à votre Service de Santé au Travail en lien avec l'épidémie de Covid-19 ? Une seule réponse possible

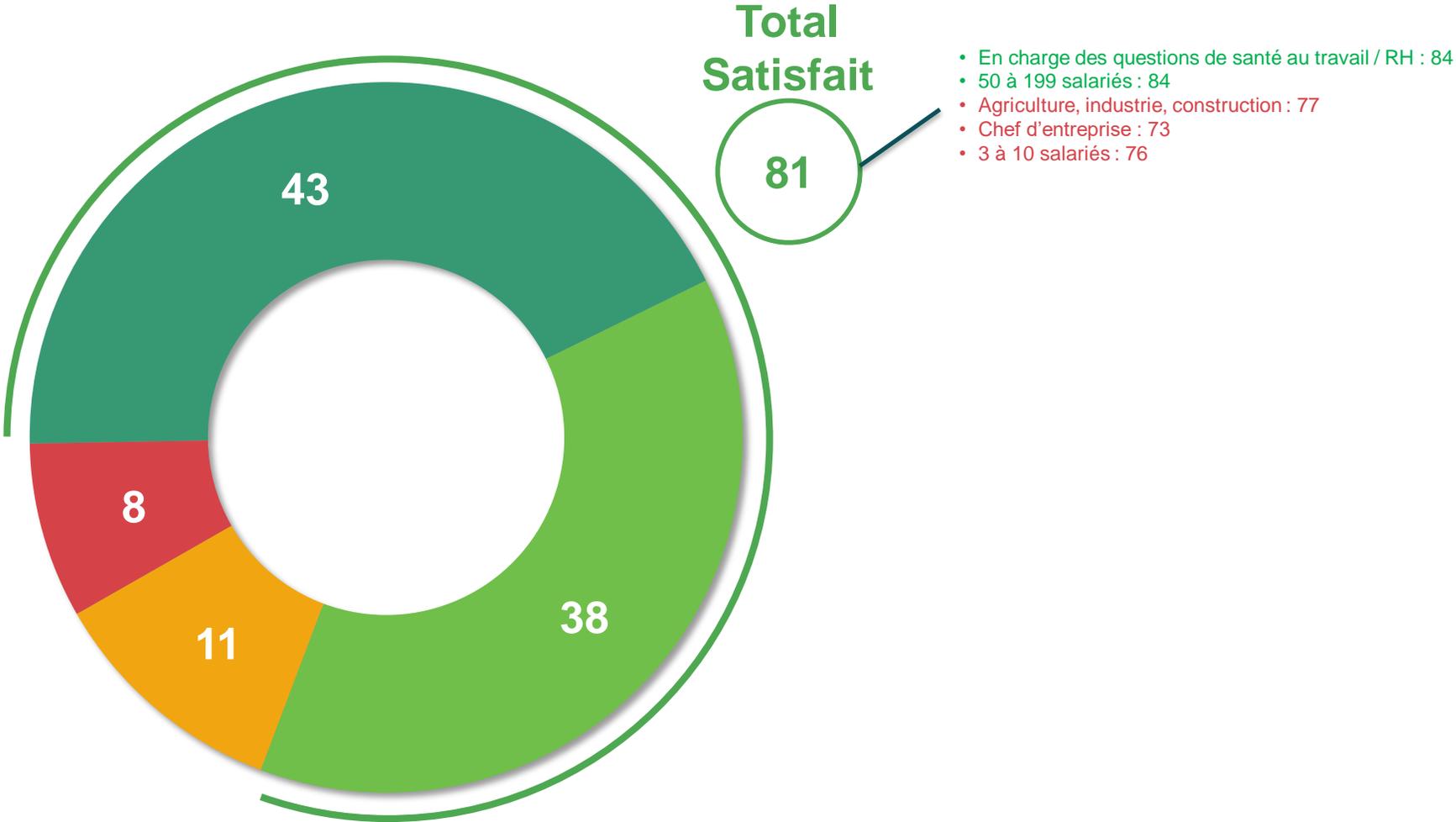
- A ceux ayant eu un contact avec leur Service de Santé au Travail -



Parmi les entreprises ayant formulé une demande spécifique à leur SST en lien avec l'épidémie de Covid-19, 81% se disent satisfaites de la réponse apportée par leur Service de Santé au Travail. Ce chiffre varie assez peu au regard de la taille de l'entreprise ou de son secteur d'activité.

Q3 – Quel est votre niveau de satisfaction à l'égard de la réponse apportée par votre Service de Santé au Travail ? Une seule réponse possible

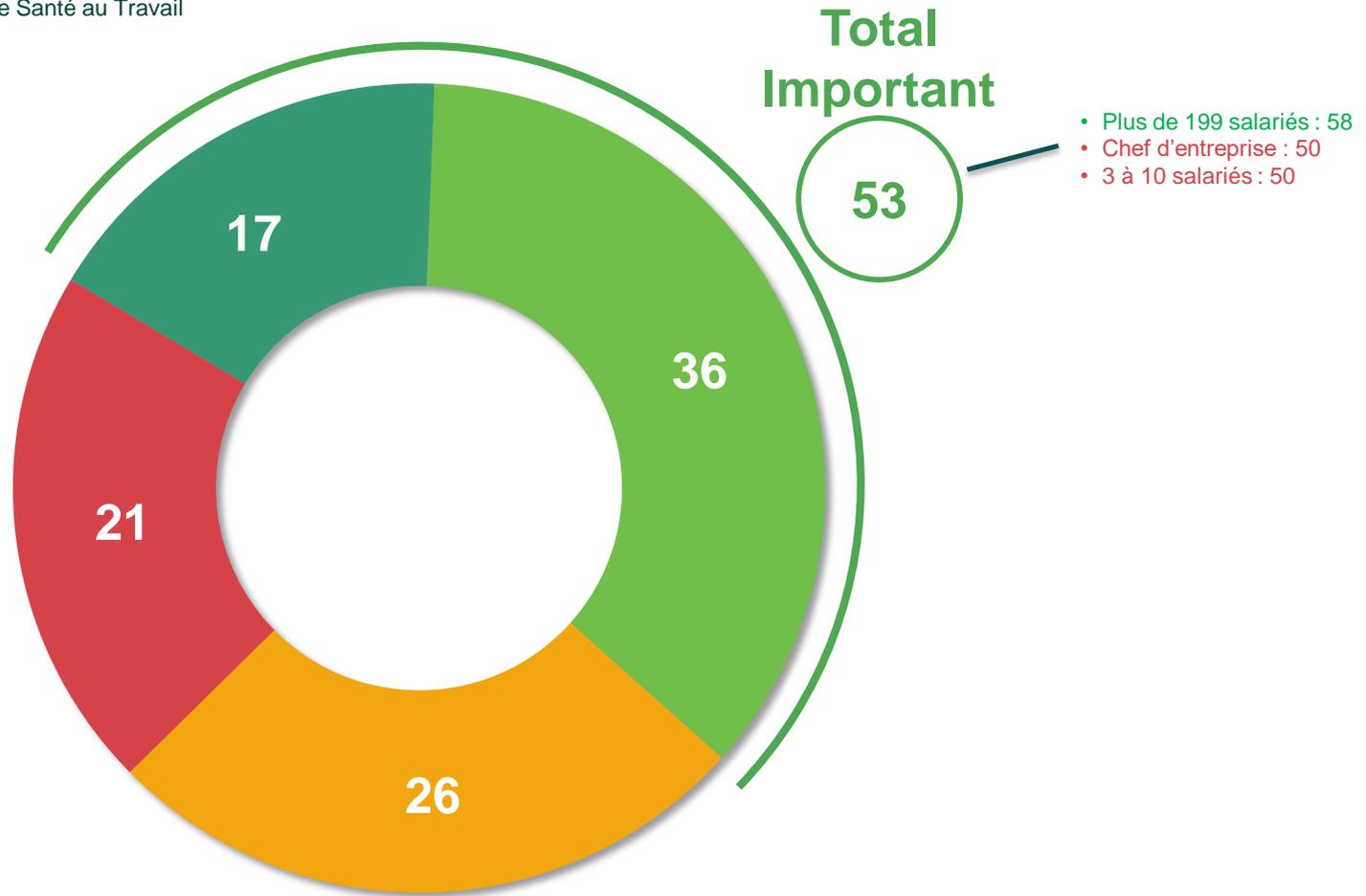
- A ceux ayant formulé une demande spécifique à leur Service de Santé au Travail en lien avec l'épidémie de Covid-19 -



Un peu plus de la moitié des entreprises ayant formulé une demande spécifique en lien avec l'épidémie jugent que l'accompagnement de leur SST a joué un rôle important dans le cadre du maintien ou de la reprise de l'activité de l'entreprise.

Q4 – Pensez-vous que l'accompagnement de votre Service de Santé au Travail a joué un rôle important pour le maintien ou la reprise de l'activité de votre entreprise ? Une seule réponse possible

- A ceux ayant formulé une demande spécifique à leur Service de Santé au Travail en lien avec l'épidémie de Covid-19 -



Le plus souvent, ce rôle important s'est traduit par un rôle de conseil, notamment sur la mise en place des mesures sanitaires (68%). Environ 1 répondant sur 2 mentionne également le rôle de suivi médical et celui de relais d'informations, quand seulement 16% évoquent un rôle d'accompagnement psychologique ou social (22% dans les plus grandes entreprises).

Q5 – Quel rôle a joué votre Service au Travail dans le maintien ou la reprise de l'activité de votre entreprise ? *Plusieurs réponses possibles*

- A ceux estimant que l'accompagnement de leur Service de Santé au Travail a joué un rôle important -

Un rôle de conseil : vis-à-vis du déploiement des mesures sanitaires, des EPI, des salarié(e)s vulnérables.



Un rôle de suivi médical : visites médicales



- En charge des questions de santé au travail / RH : 62
- 50 à 199 salariés : 66
- Plus de 199 salariés : 80
- A continué à avoir des collaborateurs sur site : 58
- Chef d'entreprise : 36
- Comptable : 37
- 1 à 2 salariés : 15
- 3 à 10 salariés : 29
- 11 à 19 salariés : 40

Un rôle de relais d'informations au travers de sites internet, webinaires, lettres d'information, appels téléphoniques.



- En charge des questions de santé au travail / RH : 51
- 20 à 49 salariés : 54
- Chef d'entreprise : 42
- Agriculture, industrie, construction : 42

Un rôle d'accompagnement psychologique et/ou social



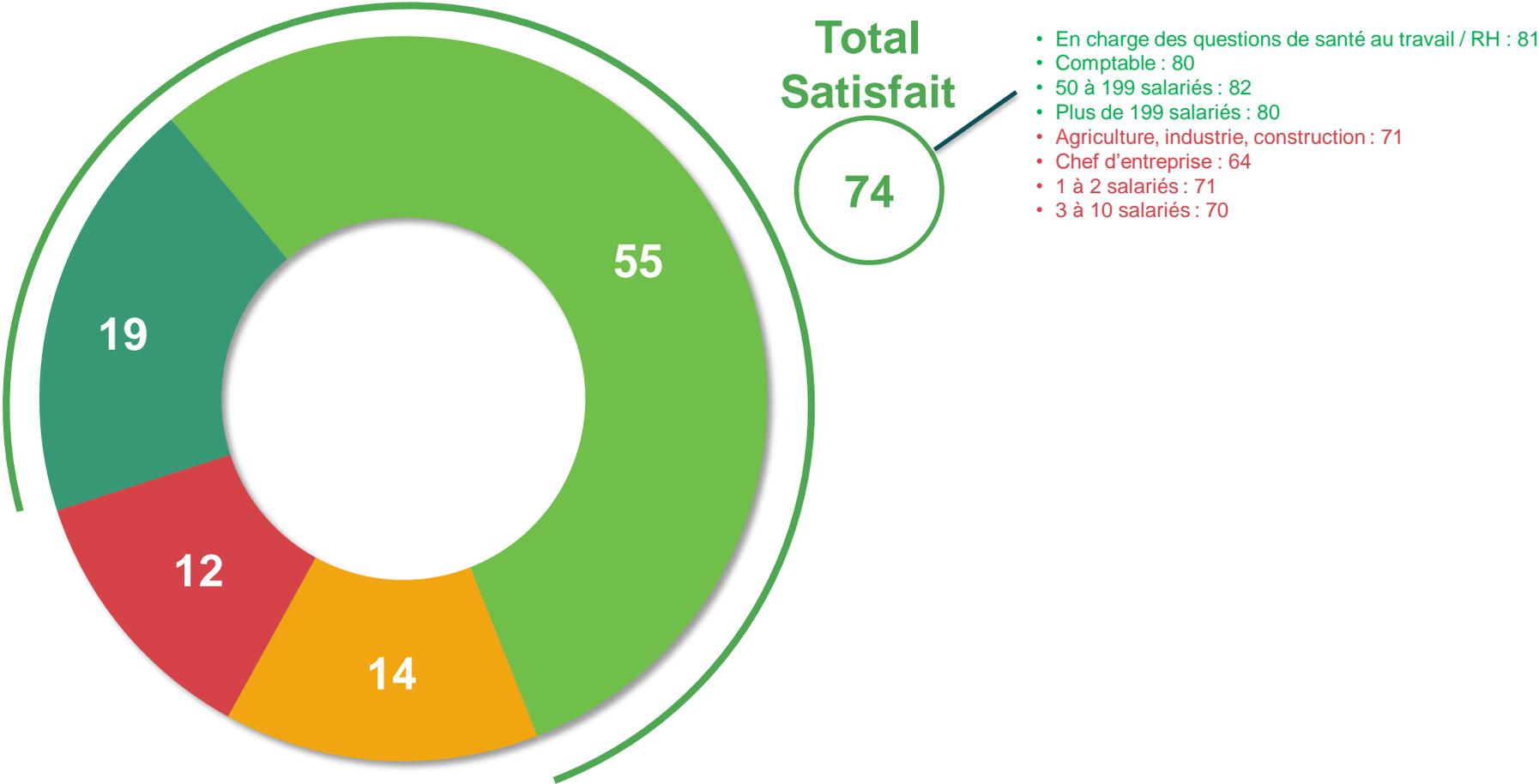
Autre (préciser)



Les entreprises adhérentes sont globalement satisfaites de l'accompagnement proposé par leur Service de Santé au Travail pendant l'épidémie de Covid-19 et la sortie de l'urgence sanitaire (74%), même si cette satisfaction est exprimée avec peu d'intensité (19% de très satisfaits pour 55% de plutôt satisfaits). Relevons que les entreprises de plus grande taille affichent un taux de satisfaction un peu plus élevé que les plus petites.

Q6 – De manière générale, êtes-vous satisfait(e) de l'accompagnement proposé par votre Service de Santé pendant l'épidémie de Covid-19 et la sortie de l'urgence sanitaire ? Une seule réponse possible

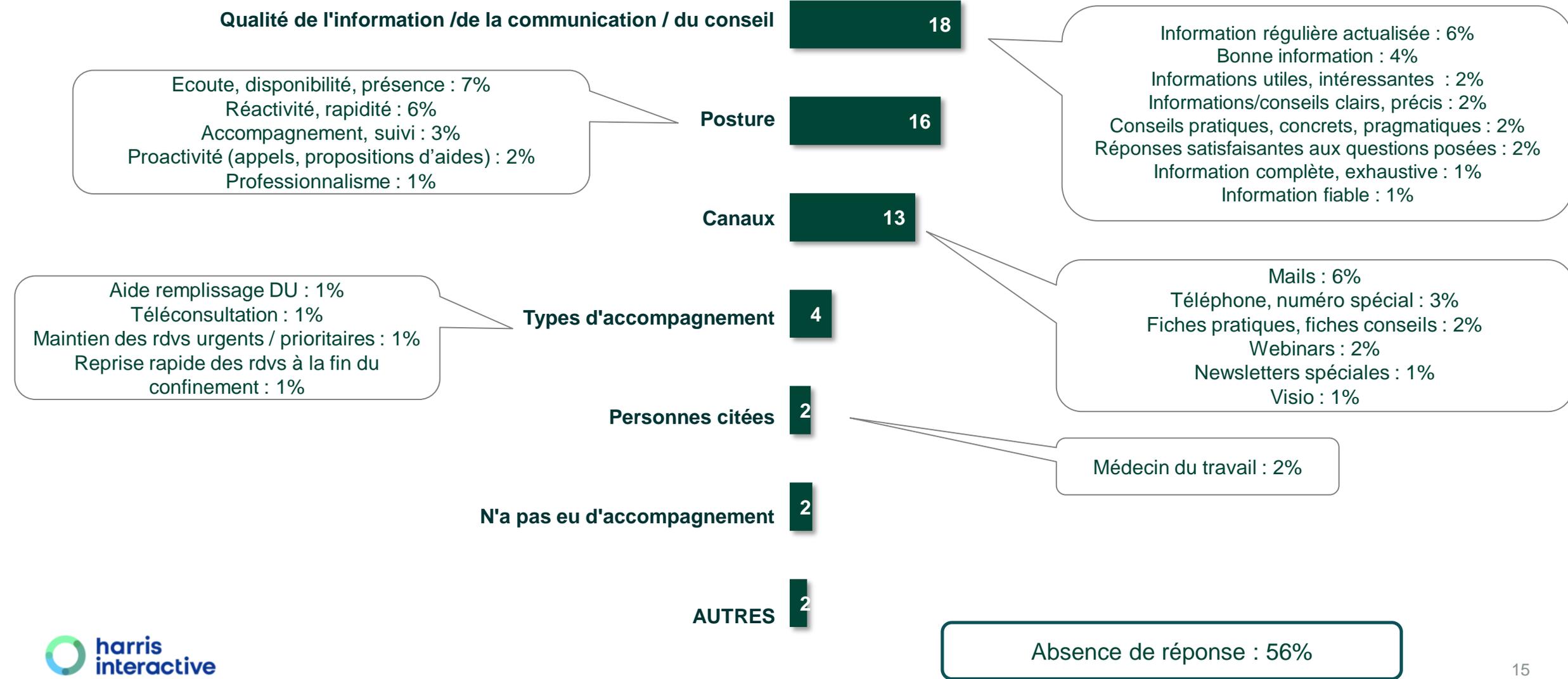
- A tous -



Les entreprises satisfaites de l'accompagnement de leur SST justifient principalement leur satisfaction par la qualité de l'information / de la communication / du conseil (18%) et par la posture de leur Service de Santé au Travail (16%), à la fois disponible et réactif.

Q7A – Pour quelle raison avez-vous indiqué être satisfait(e) de l'accompagnement proposé par votre Service de Santé au Travail pendant l'épidémie de Covid-19 ? Question ouverte

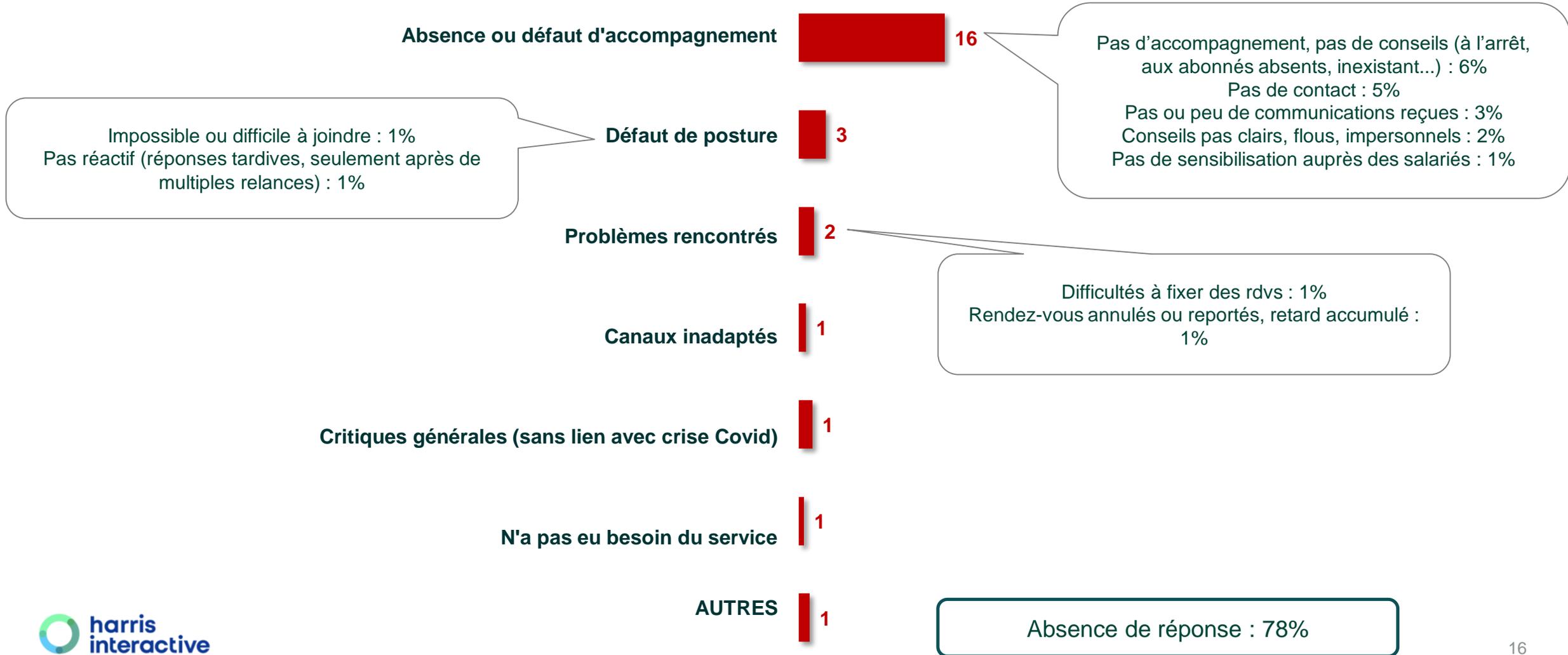
- A ceux qui se déclarent satisfaits -



Ceux qui ne sont pas satisfaits et qui expriment les motifs de leur insatisfaction se plaignent principalement d'une absence ou d'un défaut d'accompagnement de la part de leur Service de Santé au Travail (16%).

Q7B – Pour quelle raison avez-vous indiqué ne pas être satisfait(e) de l'accompagnement proposé par votre Service de Santé au Travail pendant l'épidémie de Covid-19 ? Question ouverte

- A ceux qui se déclarent insatisfaits -



Contacts

Merci de noter que toute **diffusion de ces résultats** doit être accompagnée des éléments techniques suivants :
le **nom de l'institut**, le **nom du commanditaire de l'étude**,
la **méthode d'enquête**, les **dates de réalisation** et la **taille de l'échantillon**.

Suivez l'actualité de Harris Interactive sur :



www.harris-interactive.com



[Facebook](#)



[Twitter](#)



[LinkedIn](#)

Harris Interactive contacts in France:

Delphine Martelli-Banégas – Directrice du Département Corporate – dmartellibanegas@harrisinteractive.fr

Marion Desreumaux – Directrice de clientèle au Département Corporate – mdesreumaux@harrisinteractive.fr